

## CONSEILLER REFERENT DES PARCOURS ASE (Aide Sociale à l'Enfance)

1 POSTE A POURVOIR

<b>Contexte</b>	<p>La création de ce poste s'inscrit dans le cadre d'une convention entre le Conseil Départemental et la Mission Locale et relève de la stratégie nationale de lutte contre pauvreté et d'accès à l'emploi et dans la sous action relative au partenariat renforcé avec les Missions Locales.</p> <p>Cette convention définit les modalités de travail conjointes à destination des jeunes de 16 à 25 ans accueillis ou ayant été suivis par l'aide sociale à l'enfance.</p>
<b>Objectifs</b>	Construire, développer et pérenniser les échanges avec les maisons départementales des solidarités et élaborer de nouvelles formes de coopération.
<b>Localisation du poste</b>	Territoire Montpellier Méditerranée Métropole
<b>Contrat</b>	<b>CDD 7 mois – temps plein</b>
<b>Date d'embauche</b>	<b>Mars 2023</b>
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Construire, développer et pérenniser les échanges avec les maisons départementales des solidarités et élaborer de nouvelles formes de coopération :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier et participer à des entretiens tripartites entre 16 et 18 ans : avec les lieux d'accueil (MECS, LVA, Assistants Familiaux) ; avec les éducateurs référents de l'ASE et l'assistante de service social dédiée à la protection de l'enfance.</li> <li>- L'entretien tripartite avec les lieux d'accueils fera l'objet d'un retour au service gardien (éducateur Ase et/ou RTEF), et pourra à terme intégrer le Projet pour l'enfant.</li> </ul> </li> <li>• <b>Favoriser l'accueil, permettre un accès facilité à l'offre de service des missions locales et proposer un accompagnement adapté aux problématiques des jeunes accueillis ou ayant été accueillis par l'aide sociale à l'enfance, avec une attention particulière en direction des jeunes âgés de 16 à 18 ans :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la connaissance entre la Mission Locale et les jeunes concernés et contribuer à leurs inscriptions à la Mission Locale, via des permanences au sein des lieux d'accueils collectifs ; pour les assistants familiaux des rencontres collectives pourront être organisées.</li> <li>- Améliorer le repérage et la remobilisation des jeunes de l'aide sociale à l'enfance déscolarisés et éloignés des dispositifs d'insertion, via des rencontres entre la Mission Locale et les services territoriaux d'un même territoire. Cette disposition intégrera le repérage des jeunes relevant de l'obligation de formation des jeunes accueillis au sein de l'Aide sociale à l'enfance.</li> </ul> </li> </ul>

<p><b>Missions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer leur accès à l'offre de service, aux dispositifs et accompagnements proposés par la Mission Locale comme le contrat d'engagement jeune et transmettre des éléments de suivis à leur référent à l'aide sociale à l'enfance selon des modalités prédéterminées en commun. Croiser les regards entre la Mission Locale et les services territoriaux d'un même territoire (STS ; STEF) après la première rencontre ou l'inscription du jeune avec la Mission Locale.</li> <li>• <b>Concourir à la prévention des ruptures et à la consolidation des parcours au sein ou à la sortie de l'aide sociale à l'enfance des jeunes de 16 à 25 ans :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérimenter et développer des méthodes d'accueils et d'aller vers adaptées aux profils des jeunes ciblés, notamment au sein même des lieux d'accueils (MECS, LVA, FDEF, Assistants Familiaux), y compris les FJT ;</li> <li>- Soutenir et concourir conjointement, sur la base des jeunes identifiés et sur le versant de l'insertion socio-professionnelle, l'accompagnement des jeunes de l'aide sociale à l'enfance. Conformément à l'article 17 la loi du 7 février 2022, six mois après la sortie du jeune de l'Aide sociale à l'enfance un entretien tripartite pourra être proposé aux jeunes.</li> </ul> </li> <li>• <b>Suivre et analyser l'activité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une veille informatique sur le logiciel de suivi (saisie, requêtes,...)</li> <li>- Veiller à la valorisation de l'activité sur le logiciel de suivi</li> <li>- Analyser la qualité des actions mises en œuvre en lien avec les partenaires</li> <li>- Assurer la remontée d'informations sur la réalisation des actions sur le territoire et rendre compte régulièrement à son responsable hiérarchique</li> <li>- Participer à la réalisation des évaluations intermédiaires et finales et proposer le cas échéant des réajustements si nécessaires en cours de réalisation</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Représenter la structure auprès des partenaires dans le cadre des réunions techniques</b></p>	
<p><b>Compétences</b></p>	<p>Connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du <b>public jeune 16/25 ans, des dispositifs dans les domaines de l'emploi, de la formation, et de l'insertion sociale.</b></li> <li>• Connaissance des dispositifs d'accompagnement renforcé <b>particulièrement de l'aide sociale à l'enfance</b></li> <li>• <b>Très bonne connaissance de l'offre de services de la Mission Locale</b></li> <li>• Connaissance des données <b>socio-économiques</b> du territoire.</li> <li>• Bonne connaissance du <b>réseau d'acteurs intervenants auprès du public jeune sur le territoire.</b></li> <li>• Connaissance du monde économique, de l'entreprise, de ses métiers.</li> </ul>

	Savoir Faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maîtrise des techniques d'entretien et d'orientation</b> en matière d'insertion sociale et professionnelle.</li> <li>• Capacité à <b>établir un diagnostic individuel et à identifier les besoins.</b></li> <li>• Compétences dans <b>l'accompagnement social et professionnel</b></li> <li>• Compétences dans <b>l'animation collective et la dynamique de groupe</b></li> <li>• Maîtrise des <b>mesures pour l'emploi et des dispositifs publics d'insertion</b></li> <li>• Maîtrise de <b>l'outil informatique et des outils de communication</b> (messagerie et agenda Outlook et Internet).</li> <li>• Maîtrise du logiciel I-MILO serait un plus.</li> </ul>
	Savoir-Etre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fortes <b>capacités relationnelles et de communication</b></li> <li>• <b>Sens du travail en équipe</b></li> <li>• <b>Collaborer et construire des relations de confiance</b></li> <li>• <b>Être force de proposition</b></li> <li>• <b>Sens de l'écoute</b></li> <li>• <b>Capacité d'analyse</b></li> <li>• <b>Capacité d'adaptation</b></li> <li>• <b>Rigueur administrative et organisationnelle</b></li> </ul>
<b>Exigences</b>	<p>Expérience professionnelle <b>exigée</b> dans le secteur de l'insertion et dans l'accompagnement individuel et collectif.</p> <p><b>Maitrise des logiciels bureautiques</b> exigée.</p> <p><b>Être mobile</b> : déplacements fréquents</p>	
<b>Formation souhaitée</b>	<p>Niveau de formation Bac + 2 minimum - Diplôme de Conseiller en insertion serait un plus</p>	

<b>CANDIDATURE</b>	<p><b>Adresser <u>CV et lettre de motivation</u> :</b>  Le BELEM – 2ème étage – 355 rue Vendémiaire – 34000 Montpellier  Ou sur la boite : <a href="mailto:postuler@mlj3m.fr">postuler@mlj3m.fr</a></p> <p><b>DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES FIXEE AU 14 MARS 2023</b></p> <p><b>Aucune candidature parvenue après cette date ne sera examinée.</b></p>
<b>ENGAGEMENT MLJ3M</b>	<p>Dans le cadre de son <b>plan d'action pour l'Egalité de Traitement</b> et de son <b>accord d'entreprise</b>, la MLJ3M s'engage à favoriser la diversité des candidatures, à ce titre, l'offre est diffusée à Pôle Emploi, l'APEC, à CAP EMPLOI, en interne, au sein du réseau régional et national des Missions Locales.</p> <p>Ce recrutement s'inscrit dans le cadre d'une <b>procédure et de critères exempts de toute forme de discrimination</b></p>